

## **Journée thématique sur l'éducation de la 2e chance : Synthèse et recommandations**

L'éducation de la 2e chance comprend toutes les initiatives et offres éducatives qui permettent de terminer ou rattraper une éducation de base ou d'acquérir des compétences de base afin de pouvoir poursuivre son cursus ou s'insérer directement dans la vie socio-économique et productive.

Le Rapport Mondial de Suivi de l'Éducation Pour Tous (RMS-EPT) de 2012, publié par l'UNESCO, estime que 200 millions d'enfants et de jeunes dans des pays à faible ou moyen revenu bénéficient d'offres de la 2e chance. La plupart d'entre eux vivent en particulier en Asie du Sud et du Sud-Ouest ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Les individus les plus touchés sont les jeunes filles et les femmes, ainsi que les membres de populations marginalisées et pauvres.

Les offres éducatives de la 2<sup>e</sup> chance connaissent une grande diversité de méthodes et de programmes et sont souvent combinées avec une initiation professionnelle. Ses groupes cibles sont des enfants, des jeunes et des adultes. Certains d'entre eux n'ont jamais pu fréquenter l'école primaire ou l'ont quittée prématurément. D'autres avaient certes accès à une éducation formelle mais n'ont pas pu acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour poursuivre leur cursus.

### **Conceptualisation**

En fait, la notion « éducation de la 2<sup>e</sup> chance » est très peu utilisée tant au niveau stratégique que dans le travail concret. La 2<sup>e</sup> chance suppose l'existence d'une « 1<sup>e</sup> chance » que quelqu'un aurait manquée. Pourtant, le fait est que de nombreux individus n'ont jamais pu réellement bénéficier d'une 1<sup>e</sup> chance pour des raisons sociales et structurelles et que les offres alternatives non-formelles sont pour ainsi dire leur première ou seule possibilité d'acquérir une éducation de base.

Dans les stratégies de développement il est plutôt question d'éducation non-formelle, qui englobe les offres d'éducation de la 2<sup>e</sup> chance. La majorité des acteurs rassemblés lors de la journée thématique du RECI parlent aussi d'offres éducatives non-formelles<sup>1</sup>. C'est cette formulation qui sera reprise dans la suite du présent document.

### **Pertinence en termes de politiques de développement**

L'éducation non-formelle bénéficie aux individus qui doivent être au centre des préoccupations de la coopération au développement : pauvres, membres de minorités, groupe de population marginalisés et discriminés. Leur fournir une éducation signifie améliorer leurs perspectives de vie et jeter les bases d'un développement social, économique et politique.

Toutefois le domaine de l'éducation non-formelle a jusqu'à présent été trop peu reconnu, promu et financé dans les stratégies de développement. Pour renforcer la pertinence de l'éducation dans le cadre des politiques de développement, il est par conséquent nécessaire d'avoir une vision holistique de l'éducation, qui l'inscrive dans le cycle de l'apprentissage tout au long de la vie et reconnaisse et promeuve l'éducation formelle comme non-formelle.

### **Conclusions**

Conformément à la perspective du RECI, selon laquelle l'éducation est une base et une condition pour tout développement social, économique, politique ou culturel qui doit donc figurer parmi les priorités dans les stratégies de développement aux niveaux international, régional et nationale, les conclusions suivantes ont été retenues lors de la journée thématique du réseau :

---

<sup>1</sup> L'éducation non-formelle englobe les activités d'apprentissage organisées qui ont lieu en dehors du système éducatif formel. Elles transmettent des compétences de base et professionnelles. Les activités éducatives ont lieu dans un cadre structuré sur le lieu de travail ou en dehors de l'environnement professionnel.



### **I. Une vision holistique**

Dans le domaine de la coopération internationale, l'éducation doit s'inscrire dans une vision holistique incluant l'apprentissage tout au long de la vie et par conséquent le secteur éducatif formel et non-formel.

### **II. Stratégies de développement et coopération internationales**

L'éducation comme condition pour le développement doit être positionnée sur l'agenda du développement durable post-2015 dans cette vue holistique.

### **III. Stratégies de développement nationales**

Les gouvernements des pays devraient assurer que l'éducation non formelle soit accréditée et reconnue. En conséquence, le personnel enseignant impliqué dans ce secteur devrait recevoir une formation officielle et obtenir un statut adapté. Les ministères de l'éducation devraient prendre acte des expériences du secteur non-formel, les exploiter et les intégrer dans les stratégies d'éducation et les curriculums.

### **IV. Articulation entre le formel et le non-formel**

Pour une majorité des individus, l'éducation se compose des offres du formel et du non formel ainsi que de l'apprentissage informel. Les programmes d'éducation non-formelle et alternative doivent donc contribuer à promouvoir l'articulation entre les deux secteurs et faciliter le passage dans le système formel.

### **V. Amélioration de la qualité**

Les offres éducatives dans le secteur non-formel peuvent donner plus d'espace à l'innovation en termes de programmes et de méthodes. Leurs expériences devraient être utilisées pour inspirer le système éducatif, agir sur l'amélioration de la qualité et stimuler des réformes.

## **Recommandations**

Les recommandations se concentrent sur le champ d'action des acteurs suisses et en particulier des membres du RECI au niveau des programmes et du plaidoyer. Elles se réfèrent aux ONG suisses et à la DDC en tant que partenaire stratégique du RecI.

### **Les programmes :**

1. **Promouvoir la qualité** : l'éducation non-formelle doit proposer des alternatives de qualité au niveau du contenu et des méthodes et doit être bien ancrée dans la communauté et la culture locale. Ceci suppose :
  - a. des ruptures avec les habitudes et attitudes traditionnelles ;
  - b. le lien entre théorie et pratiques ;
  - c. la prise en compte des langues et cultures locales.
2. **Participation à l'éducation** : L'éducation doit répondre aux besoins de chaque communauté ; les apprenants et leur environnement doivent ainsi se sentir parties prenantes de l'éducation. Cela exige la conception d'offres éducatives selon des principes participatifs.
3. **Formation tout au long de la « chaîne éducative »** : La formation des acteurs du secteur de l'éducation non-formelle – personnel enseignant, autorités, inspecteurs, pédagogues – requiert une attention spéciale afin que des approches pédagogiques alternatives puissent s'ancrer à grande échelle.
4. **Reconnaissance et passerelle** : A travers une validation ou une certification des cursus non-formels, ceux-ci devraient être interconnectés avec le secteur formel et il devrait être plus facile pour les apprenants de poursuivre leurs études.
5. **Le contenu** : Les programmes de l'éducation non-formelle devraient combiner l'alphabétisation (rattrapage scolaire), une formation de type professionnelle et l'acquis des compétences pratiques pour intégration sur le marché du travail. Ils doivent également inclure des sujets comme l'éducation à la citoyenneté responsable, des questions de genre, la gestion des conflits ou l'éducation pour la paix.



### **Le plaidoyer et le dialogue politique**

6. **La DDC** devrait continuer à inscrire l'éducation dans une vision holistique, la positionner plus solidement dans son prochain message et s'engager pour que suffisamment de ressources financières soient mises à la disposition de l'éducation non-formelle. Au niveau de ses pays prioritaires et des espaces de dialogue international, la DDC devrait par ailleurs s'engager dans le dialogue politique et l'accompagnement de ses partenaires en vue d'une meilleure reconnaissance des approches pédagogiques qui permettent de progresser vers une éducation plus pertinente et de meilleure qualité ainsi que vers des processus d'enseignement-apprentissage plus efficaces. Les dimensions pédagogiques (ce qui doit être enseigné/appris et comment) doivent être au cœur des discussions sur la qualité de l'éducation.
7. **Société civile, plaidoyer et réseautage:** Les acteurs opérationnels disposent de bases optimales pour promouvoir le secteur éducatif non-formel au niveau stratégique sur la base de leurs expériences et connaissances. Ils s'adressent aux gouvernements des états partenaires, à la communauté internationale dans le cadre du processus de définition de l'agenda de développement durable post-2015, ainsi qu'à la DDC en tant que partenaire stratégique et en lien avec le futur message concernant la coopération internationale de la Suisse 2017-2020.

A travers des rapports d'impact et l'élaboration d'exemples de « bonnes pratiques », les acteurs opérationnels créent des bases importantes pour leur travail au niveau politique.

Parmi les conditions institutionnelles nécessaires pour le travail de plaidoyer figurent la coopération entre les acteurs étatiques, de la société civile et éventuellement du secteur privé. En particulier, les engagements faits dans le cadre de réseaux d'ONG aux niveaux national et international contribuent à renforcer la voix de la société civile sur le thème de l'éducation et du développement et à exercer de l'influence aux niveaux politique et stratégique.